

STATISTIQUES au 2019-11-30

CANADA

Chômage (octobre)	5,5 %	
I.P.C. (octobre)	1,9 %	
Billet Trésor 3 mois	1,65 %	↓
Obligation 5 ans	1,49 %	↑
Obligation 10 ans	1,46 %	↑
S&P/TSX	17 040	↑

ÉTATS-UNIS

Chômage (octobre)	3,6 %	↑
I.P.C. (octobre)	1,8 %	↑
Billet Trésor 3 mois	1,57 %	↑
Obligation 5 ans	1,63 %	↑
Obligation 10 ans	1,78 %	↑

Dow Jones - Industrielles	28 051	↑
S&P 500	3 141	↑

DEVICES

\$ É.-U. / \$ CAN	0,75	↑
\$ É.-U. / € Euro	1,10	↑
¥ Yen / \$ É.-U.	109,49	↓

La flèche indique la tendance depuis la publication de la dernière donnée mensuelle ou de fin de mois.

Les marchés ont bien performé en novembre. L'indice de la bourse canadienne S&P/TSX a généré un rendement total de 3,6%. Nous notons les progressions de 5,2% des titres énergétiques, de 3,8% des titres industriels et de 3,1% des titres financiers. L'indice américain S&P500 a quant à lui offert un rendement de 4,6%, après conversion en dollars canadiens, alors que le huard a perdu 0,9%. L'indice mondial et l'indice des pays émergents ont procuré respectivement 3,7% et 0,7% à l'investisseur canadien.

Les indices obligataires ont aussi bien fait, l'indice des obligations universelles FTSE Canada procurant 0,5% pendant le mois. Les taux d'intérêt des obligations qui avaient grimpé en début novembre ont rebaisé pendant le mois, si bien que les taux des obligations fédérales canadiennes à échéance de 10 ans terminent novembre à 1,46% et celles de 5 ans à 1,49%.

Même si les résultats des entreprises sont mitigés et que les prévisions des analystes sont revues à la baisse, la coupure des taux opérée par la FED à la fin du mois d'octobre a rassuré les investisseurs quant à la poursuite de l'expansion. Le dollar américain est fort et la volatilité des marchés demeure faible, tel qu'en témoignent les indices VIX et Move qui sont au plus bas en six mois.

Les statistiques publiées en novembre continuent de témoigner d'une économie américaine en croissance, mais en ralentissement. La création d'emploi en octobre a été la plus faible depuis le mois de mai. Les livraisons manufacturières font du surplace. L'indice précurseur a baissé en octobre pour un troisième mois consécutif.

Les chiffres canadiens sont aussi mitigés, alors que les comptes nationaux du troisième trimestre montrent un ralentissement de la croissance trimestrielle annualisée à 1,3%. En effet, la demande intérieure affiche un regain stimulé par les dépenses en investissement des entreprises. Par contre, les nouvelles commandes et les mises en chantiers ont régressé tandis que les inventaires commencent à diminuer.

Les statistiques publiées en Europe montrent quelques signes de stabilisation. L'économie chinoise continue quant à elle de ralentir et les négociations commerciales sino-américaines s'étirent sans dénouement probant.

Notre scénario d'une croissance lente avec quelques poches de force demeure valide. Notre prochaine lettre à être publiée en janvier tracera les grandes lignes de nos perspectives pour 2020. Joyeuses fêtes à tous !

Rendements totaux des marchés en dollars canadiens au 30 novembre 2019

	Année à date	3 mois	1 an	3 ans ¹	5 ans ¹
Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada	1,50 %	0,39 %	1,66 %	1,16 %	0,93 %
Obligations					
Obligations universelles FTSE Canada	8,16 %	-0,50 %	9,62 %	3,81 %	3,54 %
Obligations globales à court terme FTSE Canada	3,25 %	-0,09 %	4,15 %	1,72 %	1,80 %
Indice Adapté Gestion privée Eterna ²	4,71 %	-0,48 %	5,94 %	2,28 %	2,41 %
Obligations globales à moyen terme FTSE Canada	6,90 %	-1,06 %	8,61 %	3,11 %	3,33 %
Obligations globales à long terme FTSE Canada	15,65 %	-0,64 %	17,81 %	7,03 %	5,97 %
Indices boursiers nord-américains					
Canada - S&P/TSX Composite	22,32 %	4,43 %	15,71 %	7,32 %	6,09 %
États-Unis - S&P 500	24,43 %	7,70 %	15,92 %	14,52 %	14,35 %
États-Unis - Dow Jones Industrial Average	19,96 %	6,71 %	12,29 %	15,95 %	15,61 %
Indices boursiers internationaux					
Royaume-Uni - FTSE 100	12,90 %	9,19 %	11,51 %	7,99 %	5,18 %
France - CAC 40	17,06 %	7,87 %	14,70 %	9,91 %	6,71 %
Allemagne - DAX	17,56 %	10,99 %	14,28 %	8,60 %	6,41 %
Japon - Nikkei 225	14,40 %	9,22 %	8,08 %	9,55 %	10,95 %
Hong Kong - Hang Seng	-0,57 %	2,44 %	-0,82 %	4,30 %	4,79 %
Australie - S&P/ASX 200	13,52 %	4,08 %	11,79 %	4,48 %	3,53 %
Devises					
\$ CAN versus \$ É.-U.	2,60 %	0,22 %	0,08 %	0,39 %	-3,07 %

Source : Bloomberg

1. Rendement total annuel composé

2. L'Indice Adapté Gestion privée Eterna est composé à 60 % de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada et à 40 % de l'indice des obligations globales à moyen terme FTSE Canada.

Fiscalité : Savez-vous ce qu'il reste dans vos poches ?

Habituellement, pour calculer l'impact fiscal d'un revenu supplémentaire ou d'une déduction, nous utilisons la notion du taux marginal, soit le taux auquel le dernier dollar gagné est imposé. Par exemple, si votre revenu imposable en 2019 est de 100 000 \$, votre taux marginal d'imposition est de 45,71 %. Ainsi, un revenu additionnel ou une déduction de 1 000 \$ entraîne, selon le cas, un impôt supplémentaire ou une économie fiscale de 457,10 \$.

Pour une grande majorité, le réflexe premier est alors de ne pas poursuivre l'analyse. L'erreur commise dans une telle analyse est de ne pas considérer l'effet sur les mesures sociofiscales engendré par une augmentation ou une diminution du revenu net.

Effectivement, le régime fiscal québécois et canadien contient une panoplie de mesures sociofiscales, telles que l'allocation canadienne pour enfant au fédéral, l'allocation famille au provincial, le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde du Québec, le crédit de solidarité, etc. Rappelons que les crédits sociofiscales sont habituellement calculés en fonction des revenus familiaux. Une augmentation de revenu impliquera une diminution des crédits d'impôt et des montants reçus par les différents gouvernements. Conséquemment, pour avoir l'heure juste, ces changements

doivent être aussi considérés pour évaluer correctement les effets d'une augmentation des revenus d'un ménage.

Taux effectif marginal d'imposition

C'est donc ici que le TEMI intervient, ou si vous voulez, le taux effectif marginal d'imposition. Le TEMI représente le taux d'imposition d'un particulier lorsque l'on tient compte à la fois du taux marginal et de l'impact d'un revenu supplémentaire ou d'une déduction sur les crédits sociauxfiscales. Dans certaines situations particulières, le TEMI pourrait atteindre 100 % et même le dépasser, comme l'illustrent les courbes Laferrière.

Situations concrètes

Pour démontrer son effet, voici deux situations dans lesquelles une augmentation des revenus vient affecter à la hausse le taux effectif marginal d'imposition.

Tout d'abord, prenons l'exemple d'un couple ayant deux jeunes enfants qui débourse des frais de garde annuels de 9 250 \$. Leur revenu familial se chiffre à 140 000 \$, réparti entre les deux membres du couple selon une proportion de 60 % et 40 %. Il faut se rappeler que plus un ménage a des revenus élevés moins il bénéficiera des mesures sociofiscales tel le crédit d'impôt provincial pour frais de garde, l'allocation canadienne pour enfants et l'allocation famille au provincial. Dans cette situation,

une augmentation des revenus familiaux de 5 000 \$ coûtera 3 145 \$, soit un TEMI de 62,9 % !

Illustrons maintenant la situation d'une personne de plus de 65 ans qui bénéficie de la pension de la sécurité de la vieillesse (PSV) et dont le revenu net est de 75 000 \$. Si l'on se fie uniquement à l'effet du taux marginal d'imposition, un revenu supplémentaire de 10 000 \$ entraînerait un impôt additionnel de l'ordre de 3 700 \$. Par contre, pour calculer l'impact réel, il faut aussi tenir compte des règles de récupération au niveau de la PSV. Actuellement, en vertu de ces règles, le montant de la PSV diminue dès que le revenu net d'un particulier dépasse 77 580 \$. En effet, le contribuable, dont le revenu net dépasse ce seuil, voit sa pension être diminuée à raison de 0,15 \$ par dollar de revenu supplémentaire et est réduit à zéro lorsque le revenu devient supérieur à 126 058 \$ en 2019. Dans notre exemple, notre retraité devra rembourser 1 113 \$ de PSV; son TEMI serait alors de 48,13 %

Conclusion

Dans le cadre d'une planification fiscale, il est donc très important de considérer le TEMI, puisqu'il donne une image plus juste de l'impact d'une augmentation ou d'une diminution de revenu. Pour en savoir plus sur le TEMI et sur les stratégies à appliquer, consultez votre gestionnaire.

*Foyeux
Temps
des fêtes*



**ETERNA
GROUPE FINANCIER**

**Toute l'équipe ETERNA
vous remercie de votre confiance et
vous présente ses meilleurs vœux
pour 2020 !**